



COMPTE RENDU
Des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : DUPREZ Jean-Jacques, MARQUIS Serge, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, AURIU Jean-Pierre, GIGON Florence, NIEDERHOFFER Guy, TORRENT CINCA Bibiana, STOUFF Roland, DEMOUGE Cyrille.

ABSENTS EXCUSES : CLAUDE Pascal

Date de convocation : 24 février 2022

Membres en exercice : 11

Date d'affichage : 22 mars 2022

Membres présents : 10

Membres votants : 10

Ordre du jour :

1. Approbation CR du 25/01/2022
2. Délibération « Image et Calcul »
3. Délibération modification prix des travaux pour le trottoir Rue des Cantons
4. Numérotation des nouvelles habitations Rue de Saint Dizier
5. Etude de faisabilité chaudière bois
6. Divers

Approbation des derniers compte-rendu

Le compte rendu du 25 janvier 2022 du conseil municipal est approuvé.

Délibération « Image et Calcul »

Suite à la liquidation judiciaire du bureau Image et Calcul, nous avons confié la poursuite de l'étude le 07/02/2020 à Blondeau Ingénierie, depuis ce jour sans nouvelle de ce bureau et après un courrier en date du 17/12/2021 demandant des nouvelles et un accord à l'amiable pour rompre ce contrat. A ce jour nous n'avons pas de nouvelle du bureau Blondeau Ingénierie. La Mairie a donc maintenant la possibilité de mettre en demeure la société pour arrêter le contrat. Le conseil déclare la rupture du contrat et son annulation.

Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet du lancement de la procédure.

Délibération modification prix des travaux pour le trottoir Rue des Cantons

La Mairie a confié l'étude des travaux pour le trottoir Rue des cantons à B.E.J.
Le chantier est estimé à 150 000€ HT, mais suite au passage du Département et après quelques modifications l'estimation du chantier passe de 150 000€ HT à 160 000€ HT.
Le département prendrait à sa charge le revêtement du sol.

Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de ces travaux.

Numérotation des nouvelles habitations Rue de Saint Dizier

Deux nouvelles habitations Rue de Saint Dizier, vont voir le jour. De ce fait des numéros sont à définir pour celles -ci. La maison de POFILET Anaïs se voit attribuer le n°8 et la maison de BOUGAUD Aurélien le n°6.

Etude de faisabilité chaudière bois

La Mairie a lancé un appel auprès de bureau d'études pour l'étude de faisabilité, deux entreprises ont répondu dans les délais administratifs : PLANAIR et ENEBAT. Après étude par Mr le Maire des deux candidatures, c'est PLANAIR qui a été retenue, 7800€ pour une étude pré opérationnel.

Le Maire demande l'autorisation du conseil, pour entamer le processus et demander les subventions.

Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de cette étude.

Divers

- Suite à l'annonce du départ de la secrétaire en poste à fin avril 2022, le Maire a sollicité le centre de gestion afin de lancer un recrutement d'une part et a fait la demande d'un tutorat pour aider la secrétaire en poste à la réalisation du budget, les élections et les baux ruraux et poursuivre ce tutorat avec la nouvelle secrétaire afin d'assurer sa formation. Mr RHODES nous a orienté vers Mme RUCHTY Martine actuellement secrétaire de la Mairie de Chavannes-les-Grands. Avec son accord une convention « partage d'un savoir-faire » va être conclue entre elle et la commune de Lebetain.

Après débats, le conseil donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de cette convention.

- Le service de Police Municipale Intercommunal avait proposé à l'ensemble des communes adhérentes de commissionner un agent dans le cadre de constatations liées au domaine de l'urbanisme. Suite au départ d'un agent assermenté, deux personnes la remplace. Il est demandé à la mairie de prendre un nouvel arrêté de commissionnement pour les agents suivants : DUJANCOURT Lionel et TOTH Alexandre, l'arrêté de commissionnement établi au nom de Julia O'BRIEN devant être abrogé.

Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de cet arrêté.

- Lors de la prise de délibération concernant l'augmentation des taux d'assurance statutaire, il a été oublié de prendre en compte les garanties concernant les agents cotisant à l'IRCANTEC. Une autre délibération va être rédigée dans ce sens.

- Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Le bureau de vote sera installé dans la salle communale situé en dessous de l'école et du périscolaire.

Organisation des permanences des membres du bureau pour le 10 avril et 24 avril 2022

Permanence 8H à 10H	Permanence 10H à 12H	Permanence 12H à 14H	Permanence 14H à 16H30
Agnès PATAONER Jocelyne PERROT	Cyrille DEMOUGE Guy NIEDERHOFFER	Serge MARQUIS Roland STOUFF	Jean-Pierre AURIOU Pascal CLAUDE

Permanence 16H30 à 19H

Bibiana TORRENT CINCA
Florence GIGON

- Réunion du conseil d'école le 08 mars : Rien à signaler, mise à part le taux d'absentéisme entre les vacances de Noël et Carnaval 2022.

- Bibiana TORRENT CINCA : Informe qu'elle a nettoyé le bord de route depuis la maison de Guy jusqu'à la grume direction Saint Dizier l'Evêque. Elle a gardé tous les déchets ramassés à son domicile et souhaite mettre en parallèle avec l'idée de Florence lors du dernier conseil municipal, sur le fait de sensibiliser avec l'aide des écoles sur les dépôts de déchets. Le Maire ne s'y oppose pas et conseil tout comme à Florence d'aller voir l'instituteur Mr STEHLIN pour savoir s'il accepte le projet.

- Florence GIGON : Rejoins les dires de Bibiana.

- Guy : Informe que 2 lots de bois ont été mis en vente aux enchères en 02/2022. Le 1^{er} s'est vendu à 84€ le m3 soit un total de 9500€ et le 2^{ème} s'est vendu à 72€ le m3 soit 8933€, c'est une bonne opération pour un montant total de 18 433€ de vente de bois d'œuvre.

Il y a un affouagiste qui coupe vers le chemin de la Combe lorsqu'il y a des frênes qui sont abîmés, cette personne ne tint malheureusement pas compte du climat et « défonce » les chemins, de plus il coupe et laisse les souches de 40 cm du sol. Guy propose de mettre fin à l'accord entre la commune et lui pour le nettoyage. L'ensemble du conseil donne son accord.

Prochain conseil municipal : le 19/04/2022 à 20h.

Réunion préparatoire : le 12/04/2022 à 20h.